



Permis d exploitation licence 4

Par **Fefe82**, le **06/06/2017** à **23:57**

Bonjour,

Je viens de reprendre un fond de commerce avec une licence 4 (restaurant et bar) et je suis actuellement en formation afin d obtenir mon permis d'exploitation de la licence. Cependant, j'ai eu une condamnation il y a un an pour vol et, par jugement, j'ai fait l'objet d'une condamnation à 3 mois ferme (aménagés).

J'aimerais savoir si mon permis sera validé car, sans ça, je ne pourrais pas ouvrir mon restaurant ? Si non, quelles sont les solutions ? Que vous pouvez me suggérer ?

Merci d'avance.